



# Mission interministérielle Simplification et modernisation des formalités des entreprises

Dernière modification le 22 décembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

## Contactez-nous

Tél : 01 40 04 04 04 (tel:0140040404)

Site web : <https://www.entreprises.gouv.fr> (<https://www.entreprises.gouv.fr>)

- [Formulaire de contact](https://www.entreprises.gouv.fr/dge/ecrire-a-la-dge) (<https://www.entreprises.gouv.fr/dge/ecrire-a-la-dge>)
- [Saisine par voie électronique](https://www.entreprises.gouv.fr/dge/saisir-administration-par-voie-electronique) (<https://www.entreprises.gouv.fr/dge/saisir-administration-par-voie-electronique>) ([liste des exceptions](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312>))

## Adresse postale

DGE  
67 rue Barbès  
BP 80001  
94201 Ivry-sur-Seine Cedex

## Missions

La mission interministérielle relative à la simplification et à la modernisation des formalités des entreprises et de publicité légale est chargée d'assurer un pilotage et une coordination des travaux pour la création d'un guichet unique électronique dédié aux déclarations des entreprises (situation et cessation d'activité). Elle met en place un registre général dématérialisé des entreprises composé de la nature de leur activité, du recueil, de la conservation et la diffusion des informations concernant ces entreprises.

## Responsable(s)

- **Chef de la mission**  
Xavier MERLIN, ingénieur général des mines  
Courriel : [xavier.merlin@finances.gouv.fr](mailto:xavier.merlin@finances.gouv.fr) (<mailto:xavier.merlin@finances.gouv.fr>)  
Téléphone : 01 53 18 19 39

## Textes de loi et références

- Création de la mission interministérielle relative à la simplification et à la modernisation des formalités des entreprises et de publicité légale (décret) (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038721033>)